

# AFGHANISTAN

## ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

Deux décennies de conflit et d'insécurité se sont traduites par la destruction de la plus grande partie de l'infrastructure de l'Afghanistan, notamment de ses capacités en matière de ressources humaines et son expertise technique. En dépit de l'élection de son premier gouvernement en 2005 et d'un engagement vigoureux à reconstruire le pays, la sécurité se détériore dans la plupart des régions. Plus de 40 % du pays est inaccessible aux agents humanitaires. Plus de 11 millions de personnes sont affectées par la sécheresse et le prix élevé des denrées alimentaires. Les opérations militaires provoquent de grosses pertes civiles et entravent l'accès aux populations affectées. On compte plus de 150 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les inondations, des flambées de maladies diverses, le déplacement forcé de populations sont des événements qui sont survenus avec régularité en 2008. Malgré des améliorations dans le secteur de l'éducation au cours de ces dernières années, le fossé entre garçons et filles reste un gros problème. La scolarisation des filles dans le primaire est de 35 %, contre 64 % pour les garçons. Vingt-deux pour cent seulement de la population a accès à des sources améliorées d'eau potable et 30 % à des installations d'assainissement sûres. En dépit d'une diminution considérable de la mortalité des enfants de moins de cinq ans (25 %), les services de santé n'atteignent toujours pas les populations marginalisées et celles qui vivent dans des zones isolées et difficiles d'accès.

## ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

Les interventions d'urgence sont coordonnées par le Gouvernement d'Afghanistan par le biais de sa Commission d'intervention d'urgence. L'UNICEF apporte son appui via cette commission ainsi que par le biais d'ONG et son intervention est coordonnée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La Commission est présidée par le Vice-président. Les programmes soutenus par l'UNICEF devraient atteindre au moins 3 millions d'enfants et de femmes en 2009.

**Santé et nutrition :** l'UNICEF distribuera à quelque 500 000 enfants vulnérables des populations déplacées ou rapatriées et des communautés d'accueil démunies, des médicaments et du matériel d'urgence essentiels, des vivres et des micronutriments ; il mènera des évaluations de la situation en matière de nutrition et de renforcement des capacités ; il procédera à des vaccinations contre la rougeole et il interviendra rapidement contre d'éventuelles flambées de diarrhée et de maladies respiratoires aiguës.

**Eau, assainissement et hygiène :** l'UNICEF aidera plus d'un million de personnes déplacées, familles rapatriées et communautés affectées par la sécheresse en leur fournissant un ravitaillement en eau au moyen de citernes, en procédant à la chloration des puits et à la construction de 1000 latrines sanitaires familiales, en réparant 1000 points d'eau et systèmes de canalisation et en creusant 10 trous de sonde et 400 points d'eau pour diverses communautés. L'UNICEF lancera aussi des campagnes d'éducation et de communication en matière d'hygiène pour lutter contre les maladies diarrhéiques en cas de flambées.

**Éducation :** l'UNICEF atteindra plus de 500 000 enfants grâce à la construction de 30 écoles d'un bon rapport qualité/prix dans des zones isolées, pour desservir 15 000 enfants. Il donnera du matériel d'enseignement et d'apprentissage et contribuera à soutenir les enseignants, au bénéfice de 20 000 élèves, en privilégiant les zones où vivent les personnes déplacées et rapatriées ; et il offrira un appui psychosocial aux enfants traumatisés et affectés d'une manière ou d'une autre par la guerre, dans 1000 écoles du pays entier.

**Protection de l'enfance :** l'UNICEF viendra en aide aux enfants affectés par le conflit armé et les catastrophes naturelles en créant des espaces de jeux adaptés aux enfants, pour plus de 8000 enfants, et des cellules d'appui psychosocial au niveau de la communauté ; il renforcera la surveillance des violations des droits de l'enfant et les sévices à leur encontre, encouragera la sensibilisation aux dangers des mines et retrouvera les enfants séparés de leur famille et les réunira avec elles en cas de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme.

**Secours d'urgence et coordination :** l'UNICEF prépositionnera et donnera des fournitures non alimentaires à 30 000 familles. Ces fournitures se composent de trousseaux familiales, de bâches, de couvertures, de vêtements chauds pour les enfants et les femmes et de cuvettes pliantes.

### Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009\*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	4 000 000
Eau, assainissement et hygiène	5 000 000
Éducation	3 000 000
Protection de l'enfance	1 000 000
Secours d'urgence et coordination	2 500 000
<b>Total**</b>	<b>15 500 000</b>

\* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

\*\* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.